

4 Économie

Plan de relance de l'économie/Bilan de la première année d'exécution

Des avancées et des difficultés

Guy-Romuald MABICKA
Libreville/Gabon

En présentant le rapport d'étape de l'exécution du Plan de relance de l'économie (PRE), le Premier ministre, Emmanuel Issoze NgonDET, s'est dit satisfait d'un certain nombre de réalisations, tout en notant des objectifs non atteints.

C'EST une auto-critique objective que le Premier ministre a faite, lundi, à Arambo, concernant l'exécution du Plan de relance de l'économie (PRE), qui couvre la période 2017-2019. Ce, dans le cadre d'une restitution publique à l'administration.

Emmanuel Issoze NgonDET a, en effet, fait le bilan de la première année de mise en œuvre de ce plan, en ressortant les points positifs et négatifs. L'objectif étant d'en mesurer les principales avancées et les difficultés rencontrées par les différents services étatiques et les partenaires du secteur privé, dans l'exécution des programmes et projets retenus. Aussi, a-t-il rappelé les objectifs du PRE, dans un contexte de crise économique qui perdure. « Le PRE, adopté par le gouvernement, le 17 mai 2017, conformément aux instructions du président de



Photo : F. M. MOMBO



Photo : F. M. MOMBO

Le Premier ministre, Emmanuel Issoze NgonDET, lors de son exposé-bilan sur l'exécution du Plan de relance économique. Photo de droite : Une vue des membres du gouvernement et de l'administration présents à cette occasion.

la République, vise à rétablir l'équilibre de nos finances publiques, à accélérer la diversification de notre économie et à réduire la pauvreté», a-t-il souligné.

EFFORTS*. Ainsi, pour garantir l'accomplissement efficient de ce programme ambitieux, le chef du gouvernement a mis en place un dispositif spécifique de pilotage impliquant son équipe et l'administration. Ainsi, chaque membre du gouvernement a-t-il reçu une lettre de mission détaillée déclinant de façon précise les actions à mettre en œuvre. Un an après, qu'est-ce qui a été fait ? « Les résultats obtenus sont globalement positifs à la faveur de quelques avancées notables qu'il convient de saluer, au regard du

contexte de départ marqué par la crise. Par rapport à la situation observée en 2016, la réduction progressive du déséquilibre du budget de l'Etat, d'une part, et le maintien d'une croissance positive, d'autre part, sont à inscrire au crédit de notre action en 2017, une année pourtant extrêmement difficile», a soutenu le Premier ministre. Il a insisté sur des points liés essentiellement à la réduction du déficit budgétaire et à la maîtrise de la dette publique.

Pour le chef du gouvernement, la confiance et le soutien des partenaires internationaux au Gabon sont à mettre au crédit des actions menées dans le cadre de l'équilibre des finances publiques. «Convaincus de la perti-

nence du PRE, ces derniers nous ont accordé un appui substantiel de 552 milliards de F.CFA. Cet appui a nettement contribué à l'amélioration de la situation budgétaire. Il nous a permis de réduire le déficit budgétaire, qui est passé de 6,6% du PIB (Produit intérieur brut, ndlr) en 2016 à 3,6% en 2017. Cet appui nous a également permis de maintenir la confiance des bailleurs de fonds, en honorant nos engagements extérieurs, réduisant ainsi de manière significative l'endettement public de 5 points du PIB», s'est satisfait M. Issoze NgonDET.

Le niveau d'endettement public étant passé à 59% du PIB en 2017, cette baisse permet au gouvernement d'atteindre, avant même l'échéance de 2019,

l'objectif qu'il s'était fixé, à savoir un taux d'endettement public de 60% du PIB, selon le locataire du 2-Décembre. Lequel a aussi souligné les efforts qui ont contribué à économiser 55 milliards de F.CFA au titre de la maîtrise des dépenses courantes, et 13 milliards de F.CFA au titre de la réduction de la masse salariale.

RECOMMANDATIONS* Mieux, en dépit de la sévérité de la crise de 2015, notamment son impact sur le secteur pétrolier, le Gabon a su éviter la récession. « Alors qu'on nous prédisait une croissance négative, nous avons su maintenir un taux de croissance de 0,8% du PIB dont il faut se féliciter, quand bien même il reste en dessous de l'objectif de 2,5% fixé au début de

l'année 2017», s'est-il réjoui. Non sans se satisfaire de la réduction de moitié du déséquilibre de la balance courante par rapport à 2016. Cette réduction traduit, a-t-il indiqué, le dynamisme observé dans les secteurs agricole, industriel et des services, qui ont généré 2000 emplois nouveaux en 2017.

Dans son exercice, le Premier ministre s'est voulu objectif, en relativisant les aspects louables de la première année de mise en œuvre du PRE. D'autant que, en dépit des efforts fournis dans de nombreux programmes, les objectifs sont loin d'être atteints. Il en est ainsi de l'optimisation des recettes, de la réduction de la masse salariale, de l'apurement de la dette intérieure, de la réforme du système financier public, de l'amélioration du cadre des affaires, de la diversification des sources de la croissance, de la réduction de la pauvreté et de l'amélioration du service aux usagers.

D'où les recommandations pertinentes qu'il a faites, notamment d'auditer la dette publique et d'accélérer le processus de mise en place de l'Office gabonais des recettes. D'autant que la réussite du PRE n'est pas une notion, mais un impératif.

Petit angle

Quid de la collecte des recettes et de la dette ?

G.R.M
Libreville/Gabon

DANS son bilan d'étape de l'exécution du Plan de relance de l'économie, le Premier ministre a évoqué deux autres points essentiels. Le premier concerne la mise en place de l'Office gabonais des recettes (OGR).

Une nécessité, voire une urgence, selon Emmanuel Issoze NgonDET. «S'agissant de l'optimisation des recettes, nous déplorons le fait que la collecte des recettes publiques hors pétrole a été inférieure aux attentes.

L'objectif intermédiaire de 14% du PIB n'a pas été atteint. Les recettes collectées en 2017 ont représenté 12,7% du PIB. C'est là un motif de préoccupation et de vigilance. La réforme la plus emblématique est sans nul doute la création de l'OGR, à partir d'une restructuration des services de la Douane et des Impôts», a-t-il lâché. Vraisemblablement, la décision de créer cette structure tient compte de la faiblesse du système de recouvrement. Dans son exposé, le chef du gouvernement a dénoncé le fait qu'il n'y ait pas d'échange d'informations entre les différentes entités qui concourent à la collecte



Photo : L.R.A

La fusion des entités en charge de la collecte des recettes permettrait d'optimiser cette activité au profit de la trésorerie de l'Etat.

des recettes. Ce qui n'est pas sans conséquence pour l'Etat. Chacune de ces entités voulant

tirer profit du "miel", cette situation a pour effet de favoriser la fraude fiscale qui, il faut le dire, est devenu un sport

national. La fusion des administrations qui concourent à la collecte des recettes ne signifie pas, selon le Premier ministre, qu'elles vont disparaître au profit d'une seule. L'OGR va plutôt les regrouper en son sein, avec toutes leurs activités. Ainsi, conformément à une recommandation du Fonds monétaire international (FMI), l'Etat pourrait-il optimiser ses recettes. D'autant que, à partir du moment où l'on aura un seul système d'informations, il y aura forcément une meilleure traçabilité de l'ensemble des données. Pour le FMI, le Gabon pourrait, grâce à l'OGR, réaliser des écono-

mies de plus de 50 milliards de F.CFA par an. Le deuxième point évoqué par M. Issoze NgonDET concerne la restructuration de la dette, recommandant qu'elle soit audité. Cela mérite d'être salué, entendu qu'aujourd'hui, personne ne peut dire avec exactitude à combien elle s'élève. L'audit permettra de connaître le montant exact de la dette. Et, donc, de savoir pourquoi l'Etat doit la payer. «Nous devons repartir de zéro en mettant en place un dispositif plus transparent dans la formation de cette dette ainsi que dans son règlement», a dit le Premier ministre.

CHANGEMENTS	COURS INDICATIFS DES DEVISES EN DATE DU 20/04/2018	FIXING			VENTE BILLETS (sans frais)		INDICES BOURSINIERS			
		DEV	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA		en date du	
		XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxxx	1 EUR	655,957	CAC 40	20/04/2018	5 384,44
		USD	1,2382	1USD =	529,767	1 USD	545,660	DOW JONES	20/04/2018	24 747,54
		CAD	1,5606	1CAD =	420,324	1 CAD	433,933			
		JPY	132,8800	1JPY =	4,936	100 JPY	5,085			
		GBP	0,8698	1GBP =	754,190	1 GBP	776,816			
		CHF	1,1976	1CHF =	547,726	100 CHF	564,16			
		ZAR	14,7813	1ZAR =	44,377	100 ZAR	45,71			
		MAD	11,3404	1MAD =	57,842	1 MAD	61,07			
		CNY	7,7717	1CNY =	84,403	1CNY	86,94			
		KES	124,2900	1KES =	5,278	1KES	5,44			

BRENT (IPE) US Dollars/Baril
20 Avril 2018: 74,46

Union Gabonaise de Banque
SiteWeb : <http://www.ugb-banque.com>